
**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE BARKMERE
TENUE LE 14 OCTOBRE 2006 À 10 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE
(QUÉBEC).**

Étaient présents:	Le maire	Charles Huot
	Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess Donna Florence Peter Mitchell Mark Uchwat
	Le directeur général	Paul Thessereault
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

Résolution (06-67) : Il est proposé par le conseiller Mitchell, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2006.

Résolution (06-68) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2006 soit adopté tel que lu.

Période de questions

1. D. McVie s'enquiert du déplacement des conteneurs à déchets sur le chemin Duncan (se référer à la rubrique 1 de la section « Chemin Duncan »).
- Celui-ci fait également l'éloge de gens responsables du programme de recyclage introduit cette année dans la Ville.
2. M. French s'enquiert de l'entretien qui sera effectué sur le chemin Duncan cet hiver. Le maire Huot affirme que divers scénarios concernant l'entretien hivernal ont été examinés avec le conseiller légal et qu'une décision en rapport avec la saison 2006-2007 sera prise cet automne.
3. C. Romary s'enquiert des actions prises par la Ville sur le plan environnemental susceptibles d'affecter les eaux du lac, les arbres et les fosses septiques. Le maire Huot explique que ce sujet préoccupe la Ville au plus haut point et dresse un aperçu des programmes ayant été mis de l'avant.
4. R. Cantor s'enquiert de savoir si un sous-comité (CCE) a été mis sur pied par la Ville pour traiter des questions d'ordre environnemental. Pour l'heure, c'est le CCU qui traite de ces enjeux. Des discussions se tiendront concernant l'établissement d'un CCE au sein de la Ville.
5. L. Dionne mentionne qu'il lui a été difficile d'entrer en contact avec le personnel chargé de contrôler l'accès au lac. Le directeur général procédera à une investigation.
6. Une note de remerciement a été reçue de la part de Mary Clarke pour le don effectué par la Ville à l'Hôpital juif de Montréal en mémoire de feu J. Brian Clarke, maire de Barkmere.

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 10 septembre au 14 octobre 2006.
2. Avis de mutation : Rien à signaler pour le moment.
3. Le directeur général/l'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de

septembre 2006.

Permis :

4. Rapport du Comité d'urbanisme :
 - Aucune rencontre du CCU n'a eu lieu le mois dernier. Des discussions sont en cours pour établir la date de la prochaine rencontre.
 - Les résultats des groupes de discussion tenus cet été contribueront à l'établissement d'un plan à long terme. Un questionnaire sera envoyé sous peu à l'ensemble des contribuables. Celui-ci accompagnera l'édition automnale du *Bulletin 2006*.
5. Projet de règlement visant l'amendement du règlement d'urbanisme concernant la zone Ru2 : Le conseiller Léger effectuera un suivi auprès des groupes concernés et fera rapport à la séance courante de l'assemblée du Conseil du mois de novembre 2006.
6. Résolution (06-69) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :

QUE le directeur général, Monsieur Paul Thessereault, soit mandaté pour signer et déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP et du MRNF en lien avec les travaux suivants : l'aménagement d'un embarcadère et d'un quai flottant au lac des Écorces permettant d'accueillir une barge standard et la mise en place d'une borne sèche sur ce même lac.

Affaires juridiques

1. Dossier concernant la fosse septique du 4902, Lac des Écorces : Les procédures judiciaires suivent leurs cours.
2. Le droit au maintien de chemins privés, sous réserve du consentement de la majorité des contribuables concernés, a été accordé à la municipalité lors de la révision de la Loi sur les compétences municipales adoptée par le gouvernement du Québec en mai 2005.
3. Une contestation en lien avec une infraction au règlement portant sur le stationnement dans la zone du débarcadère a été émise à C. Bush (LDE 6207).

Affaires du Village

Travaux de construction à l'aire de baignade : Les commentaires des citoyens ont été reçus et seront pris en considération. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2006.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC : Le rôle d'évaluation pour l'année 2007 sera déposé le 1^{er} novembre 2006 par le service d'évaluation de la MRC des Laurentides. Le nouveau rôle sera établi en fonction des valeurs du marché en date du 25 juin 2005. Le précédent rôle d'évaluation avait été établi en fonction des valeurs marchandes en juin 1999. L'augmentation des évaluations sera substantielle. Un ajustement du taux de taxation s'avérera donc nécessaire.
2. Pacte de la Ruralité 2005 : Un chèque au montant de 1740,43 \$ a été reçu de l'APLE qui a elle-même reçu une subvention de la MRC des Laurentides.
3. Pacte de la Ruralité 2006-2007 : Le conseiller Léger a supervisé la demande d'aide financière en lien avec le projet d'étude portant sur la ligne de partage des eaux.
4. Réception d'avis publics émis par la MRC des Laurentides en rapport avec le :
 - Règlement 214-2006, contrôle intérimaire de la MRC des Laurentides / production porcine.
 - Règlement 216-2006, contrôle intérimaire de la MRC des Laurentides / zone d'inondation de la rivière du Diable N.
 - Règlement 217-2006, organisation du service de transport en commun.

Sécurité publique/Protection civile

1. Service d'incendie :

- La conseillère Florence a rencontré le chef des pompiers de la municipalité de Montcalm pour discuter des besoins devant être comblés sur le chemin Patry. Des travaux de réfection s'avèrent nécessaires à trois endroits différents sur le chemin.

Résolution (06-70) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE la Ville de Barkmere accepte la cotation de Gilbert Miller pour les travaux de réfection devant être réalisés sur le chemin Patry, et ce, dans le but de répondre aux besoins engendrés par les services liés à la lutte contre les incendies;

QUE le coût des travaux comprenne le recours à une pelle mécanique et un camion, pour une durée de 10 heures à un taux horaire de 175 \$ (1750 \$), ainsi qu'à 4 chargements et $\frac{3}{4}$ de gravier (650 \$);

QUE le coût total ne puisse excéder 2400 \$.

- Il a été établi qu'une fosse à sable serait nécessaire sur le chemin des Arcanes. J. Tooley étudiera son installation. Il est rappelé aux citoyens que le service d'incendie recommande que toute montée sur une voie de circulation privée soit équipée d'une fosse de sable.

- La conseillère Florence a également rencontré le chef des pompiers, Daniel Laurin, de la municipalité de Huberdeau en rapport avec les services liés à la lutte contre les incendies offerts aux résidents du lac. Des séances de répétition en lien avec les services d'incendie auront lieu en mai et juin 2007.

2. Réfection des chemins s'inscrivant dans le cadre des services liés à la lutte contre les incendies :

- Se référer à la rubrique précédente en lien avec le chemin Patry.

- Les travaux apportés à la surface de dégagement située à l'extrémité est du chemin Duncan sont entièrement complétés. Une décision à l'égard du drainage doit toujours être prise, situation susceptible d'engendrer des conditions périlleuses sur l'une des montées de la portion est du chemin Duncan. Une enquête à ce sujet sera menée par la conseillère Florence et le conseiller Mitchell.

Communications/Technologie/Bulletin

Il est prévu que l'impression du prochain numéro du *Bulletin* s'effectuera durant la dernière semaine du mois de novembre 2006.

Qualité d'eau/Environnement

La conseillère Florence et deux membres de l'APLE ont rencontré J. Campeau de Saint-Faustin qui a mis de l'avant un projet environnemental visant huit lacs situés sur le territoire de cette municipalité. Les responsables de cette localité ont informé chacun des résidents de l'état environnemental de la portion du rivage situé en bordure de leur propriété et ont mis à leur disposition de la végétation pour fin de plantation.

Aménagement du débarcadère

Il est rappelé aux citoyens que les rampes de mise à l'eau du Lac des Écorces sont maintenant fermées pour la saison. Tout propriétaire foncier nécessitant un accès pour une mise à l'eau doit contacter un représentant de la Ville en composant l'un des numéros de téléphone affichés au débarcadère.

Mesures sanitaires

Il est rappelé aux contribuables qu'une contestation sera remise à tous ceux d'entre eux qui auront négligé de procéder à la vidange de leur fosse septique, et ce, malgré l'avis qui leur a été transmis à cet effet.

Navigation/Bouées

1. Les balises de navigation demeureront en place jusqu'au mois de novembre 2006.
2. Le Conseiller Mitchell négociera l'achat d'une nouvelle balise pour le Retréci.(Narrows)

Chemin Duncan/Assurance

1. Le déplacement des conteneurs à déchets sur le chemin Duncan s'effectuera à la fin du mois d'octobre 2006. Le coût du projet s'élève à environ 750 \$.
2. Contrat d'assurance 2007 : Le conseiller Uchwat négociera avec les différents fournisseurs d'assurance.

Finances/Budget/Vérification/Évaluation

1. Résolution (06-72) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0610-1	Yvon Dion	Salaire-Chef.des Instal.Pub.	887,27
0610-2	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec./trés.	1 378,80
0610-3	Charles Huot	Honoraires - conseil.	3 392,21
0610-4	Mark S. Uchwat	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-5	Susan de Schulthess	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-6	Donna Florence	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-7	Michel Leger	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-8	Peter H C Mitchell	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-9	Bruce Perron	Honoraires - conseil.	1 130,74
0610-10	Charles Huot	Dépenses - conseil.	1 703,17
0610-11	Mark S. Uchwat	Dépenses - conseil.	567,72
0610-12	Susan de Schulthess	Dépenses - conseil.	567,72
0610-13	Donna Florence	Dépenses - conseil.	567,72
0610-14	Michel Leger	Dépenses - conseil.	567,72
0610-15	Peter H C Mitchell	Dépenses - conseil.	567,72
0610-16	Bruce Perron	Dépenses - conseil.	567,72
0610-17	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de Ville	113,96
0610-18	Bell Canada	Téléphone d'incendie	75,54
0610-19	Claude Hamel	Services - traduction	229,06
0610-20	Bell Mobilité	Dép.-sécurité - Pagette	70,45
0610-21	Yvon Dion	Dépenses-Chef des Instal.Pub.	342,83
0610-22	Robert A.C. Mearns	Dépenses - Sec.trés.	676,83
0610-23	Robert A.C. Mearns	Équipement	50,00
0610-24	Paul Thessereault	Cntr.Dir.Gén./Inspec. Bât.	2 200,00
0610-25	Robert A.C. Mearns	Petite caisse-Sec.trés.	157,58
0610-26	Hydro Quebec	Éclairage de la rue	303,53
0610-27	Municipalité de Montcalm	Contrat - Entret.du chem. Duncan	3 697,20
0610-28	Municipalité de Montcalm	Contrat - Service d'incend.	1 108,00
0610-29	Min des Finances	SQ - deuxième vers.	22 506,00
0610-30	Min des Finances	Travaux Publics	191,00
0610-31	Murray Pate. Maltais	Piquetage - débarc.	2 375,86

0610-32	M.R.C. des Laurentides	Dép. fausse alarme	10,00
0610-33	FM Formules Municipales	Dépenses-édifice municipal	82,46
0610-34	Sports Marin B & F Inc.	Dép. débarc - environ.	61,88
0610-35	Bell Mobilité	Cntr. Téléphone cel.	129,09
0610-36	Iona Miller Dion	Sal.-Gard.(09-09/09-29)	562,24
0610-37	Yvon Dion	Petite caisse-Chef.des Instal.Pub.	84,55
0610-38	Elsie Miller Estate	Dép. débarc / sécurité	34,25
0610-39	Donna Florence	Dép.d'edifice - L'H deV.	176,14
0610-40	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	296,56
0610-41	Min du Revenu du Qué	Ded.à la source - Québec	1 123,88
0610-42	M.R.C. des Laurentides	Dép.conseil. Tournoi du golf -augmt.	50,00

2. Le secrétaire-trésorier a déposé son rapport portant sur les recettes et dépenses en date du 30 septembre 2006.
3. La réunion portant sur le budget préliminaire pour l'exercice financier 2007 se tiendra le 1^{er} novembre 2006.

Installations publiques/Voirie

1. Réfection du chemin Barkmere : Une copie de la résolution concernant l'état du chemin et une preuve d'appui de la municipalité d'Arundel ont été envoyées au ministère des Transports. Les représentants du ministère ont ensuite répondu que le cas du chemin Barkmere serait pris en considération lors de la préparation du plan quinquennal de la division administrative. Le conseiller Uchwat transmettra au ministère des Transports une lettre pour exprimer son désaccord. Une copie de ladite lettre sera également transmise au député Whissel et au maire Huot. Le Conseil a retiré ce point de l'ordre du jour jusqu'à la prochaine intervention du ministère.
2. Réfection des chemins s'inscrivant dans le cadre des services liés à la lutte contre les incendies (se référer à la rubrique 2 de la section « Sécurité publique »).
3. Site de chargement des matériaux lourds :
 - Le rapport d'impact sur l'environnement a été reçu.
 - Une demande de permis a été déposée auprès du ministère de l'Environnement.
4. Contrat de déneigement 2006-2007 :
 - Une invitation à soumissionner a été transmise à R. G. Miller, Gilbert Miller et D. O'Shaughnessy.
 Résolution (06-71) :
 Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :
 QU'un contrat de déneigement soit octroyé à R. G. Miller pour la saison 2006-2007;
 QUE ledit contrat renferme les conditions suivantes :
 - A-) Enlèvement de la neige et sablage :
 - De l'entrée et du stationnement de l'hôtel de ville.
 - De l'entrée et de l'ancien poste d'incendie.
 - Du chemin des Jésuites.
 - D'un passage au Lac des Écorces pour garantir un accès permanent à une source d'eau au personnel du service des incendies.
 - B) Présentation d'un document écrit prouvant l'existence d'une assurance responsabilité civile protégeant l'entrepreneur :
 QUE la valeur dudit contrat de déneigement soit de 1800 \$, et que celui-ci soit réglé en deux versements.
5. Une lettre a été envoyée à la municipalité d'Arundel pour connaître sous quelles conditions celle-ci pourrait assurer le déneigement et le sablage de la portion du chemin de la Montagne traversant le territoire de la Ville de Barkmere. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil aura lieu le samedi 11 novembre 2006 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Mitchell propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par

Permis octobre 2006 :

Date				Type	LDE	Prop.	Descrip.	Droit \$
	Ann.	Cat.						
14 oct. 2006	2006	02	001	Lotissement	2857	Donald Olmstead	Lotissement du lot 6- 3	275 \$ + 2940 \$ (parcs)
14 oct. 2006	2006	01	010	Construction	0111- 3	Boileau, Claude	Fondation & Extension	
14 oct. 2006	2006	04	025	Abattage d'arbres.	182	Ville de Barkmere	Abattage d'arbres - Ch. Patry - Serv. d'incendie	Aucun droit
14 oct. 2006	2006			Fosse sept.	104	Tremblay, M.	Pompage - Fosse septique	Aucun droit
14 oct. 2006	2006			Fosse sept.	5840	Mitchell, P.	Pompage - Fosse septique	Aucun droit
14 oct. 2006	2006			Fosse sept.	6766	French Michael	Pompage - Fosse septique	Aucun droit